



**Municipalité de
SAINT-LÉON-LE-GRAND**

Lundi, le 31 janvier 2022

Contrats consentis par la municipalité

Tel que demandé par le Code municipal art. 961.4(2), au plus tard le 31 janvier de chaque année, la municipalité doit publier sur son site internet la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$.

NOM	CONTRAT	MONTANT
Construction et Pavage Portneuf	Asphaltage Rg Lamy	94 263\$
Construction et Pavage Portneuf	Changement ponceau et Asphaltage Rg Barthélemy	725 409\$
Excavation Lemyre & Fils inc.	Machineries et dénéigement	285 822\$
Hydro Québec	Infrastructures municipales	27 637\$
Ministère des finances	Sureté du Québec	103 326\$
MRC de Maskinongé	Quote-Part, ingénierie, urbanisme, enfouissement	195 036\$
Municipalité de Saint-Justin	Matières résiduelles	27 993\$
Promutuel Verchères – Les Forges	Assurances	30 924\$
Régie d'aqueduc de Grand Pré	Fourniture eau potable	106 033\$

Andrée Ricard
Directrice générale et secrétaire trésorière